

AUTONOMIE PERSONNELLE ET SOCIALE

Ce service vise à favoriser chez les jeunes l'acquisition de compétences et l'adoption de comportements contribuant à développer leur autonomie sur les plans personnel et sociale. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 35 ans inclusivement qui vivent des difficultés personnelles ou d'insertion sociale



CONTACT

CYNTHIA PATTERSON

Intervenante
autonomie personnelle et sociale

38 rue Child, bureau 150
Coaticook (QC) J1A 2B1

819 849-0440 poste 227
cpatterson@cjecoaticook.com
www.cjecoaticook.com



AUTONOMIE PERSONNELLE ET SOCIALE

PROGRAMME

CRÉNEAU CARREFOUR JEUNESSE

COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Lorsque le jeune reçoit des services provenant d'un autre organisme, le programme d'autonomie devient complémentaire. Il est possible de fixer une rencontre pour établir les objectifs afin de statuer sur les mandats et responsabilités de chaque intervenant au dossier. L'intervenant au programme d'autonomie personnelle et sociale ne travaille pas sur des aspects qui sont déjà pris en charge par un autre organisme.

DURÉE



Être âgée entre 16 et 29 ans
Habiter sur le territoire de la MRC de Coaticook
Provenant ou non des services sociaux jeunesse
Présenter des difficultés personnelles ou d'insertion sociale

OBJECTIFS



Approche respectueuse intégrative,
souple, conciliante, axée sur les
forces et compétences du jeune.

DÉROULEMENT



La durée et le nombre d'heure sont à définir en fonction des besoins, des objectifs et du rythme du jeune.



CLIENTÈLE



Répondre aux besoins provenant de l'axe résidentiel, relationnel et socio-professionnel. Ainsi que les besoins de base (Pyramide de Maslow) besoins physiologiques, besoin de sécurité et besoin d'appartenance.
Accroître l'empowerment du jeune.

APPROCHE



Accueil
Établir un lien
Évaluer les besoins (Outil PCA et/ou Reso-mobile)
Établir un plan d'action
Rencontre individuelles et de groupe
Participer à des plateaux de travail et/ou stage
Activités physiques, culturelles, de bénévolat
Suivi et accompagnement